



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
JEUDI 12 DÉCEMBRE 2019 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

OBJET : D18 - Mise à jour et modification du tableau des effectifs (personnel permanent et non permanent)

Date de convocation : 6 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Natacha MICHEL, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Adjoint ;

Gérard SICAUD, Jacques CARDET, Bernard PRABONNAUD, Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Chantal BOISSINOT, Gaëlle TANGUY, Médéric DIRAISON, Mathilde MAINGUENAUD, Yolande DUCOURNAU, Jacques COCQUEREZ, Sylvie FORGEARD-GRIGNON, Isabelle BLANCHARD, Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX, Hénoc CHAUVREAU, formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : 6

Jean-Louis BORDESSOULES	donne pouvoir à	Mme la Maire
Patrice BOUCHET	donne pouvoir à	Cyril CHAPPET
Anthony MORIN	donne pouvoir à	Jean MOUTARDE
Annabel TARIN	donne pouvoir à	Myriam DEBARGE
Antoine BORDAS	donne pouvoir à	Yolande DUCOURNAU
Henriette DIADIO-DASYLVA	donne pouvoir à	Sylvie FORGEARD-GRIGNON

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Marylène JAUNEAU

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

Hôtel-de-Ville - BP 10082
17415 Saint-Jean-d'Angély cedex
Tél. : 05 46 59 56 56
Fax : 05 46 32 29 54
www.angely.net

**TÉLÉTRANS MIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20191212-
2019_12_D18-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 16 décembre 2019
Affiché le 16 décembre 2019

N° 18 - Mise à jour et modification du tableau des effectifs (Personnel permanent et non permanent)

Rapporteur : Mme Myriam DEBARGE

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis du comité technique du 28 novembre 2019 ;

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, y compris lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade ;

Considérant les délibérations des 26 septembre, 4 juillet, 23 mai, 28 mars 2019 et antérieures modifiant le tableau des emplois de la commune ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs permanents, par la suppression de plusieurs grades suite à des promotions, avancements, départs et création d'emploi liée aux vacances d'emploi, ayant impacté les effectifs depuis le 1^{er} janvier 2019 ;

Considérant la nécessité de rappeler le tableau des effectifs permanents et non permanents ;

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le tableau des emplois suivant :

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20191212-
2019_12_D18-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 16 décembre 2019

Affiché le 16 décembre 2019

**TABLEAU DES EFFECTIFS
AU 12/12/2019**

Les postes sont considérés pourvus ou vacants, à la date du jour du conseil municipal.

I) EMPLOIS PERMANENTS

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE ADMINISTRATIVE					
Directeur Général des Services	A	35/35 ^{ème}	1	1	0
Attaché principal	A	35/35 ^{ème}	1	1	0
Attaché	A	35/35 ^{ème}	4	4	0
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	35/35 ^{ème}	1	1	0
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	35/35 ^{ème}	1	1	0
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	35/35 ^{ème}	7	7	0
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	35/35 ^{ème}	5	5	0
Adjoint administratif	C	25/35 ^{ème}	1	1	0
Adjoint administratif	C	35/35 ^{ème}	4	4	0

TOTAL**25****25****0**

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE TECHNIQUE					
Ingénieur principal	A	35/35 ^{ème}	1	1	0
Ingénieur	A	35/35 ^{ème}	1	1	0
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	35/35 ^{ème}	1	1	0
Technicien	B	35/35 ^{ème}	1	1	0
Agent de maîtrise principal	C	35/35 ^{ème}	8	8	0
Agent de maîtrise	C	35/35 ^{ème}	3	3	0
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	35/35 ^{ème}	2	2	0
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	35/35 ^{ème}	19	19	0
Adjoint technique	C	35/35 ^{ème}	3	3	0

TOTAL**39****39****0**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20191212-
2019_12_D18-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 16 décembre 2019

Affiché le 16 décembre 2019

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE CULTURELLE					
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	20/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	B	20/20 ^{ème}	2	2	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	B	03/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	20/20 ^{ème}	2	2	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	18/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	13,50/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	11,50/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	07/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	06,50/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	05/20 ^{ème}	2	2	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	04,25/20 ^{ème}	1	1	0
Attaché de conservation du patrimoine	A	35/35 ^{ème}	1	1	0
Bibliothécaire	A	35/35 ^{ème}	1	1	0
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2 ^{ème} classe	B	35/35 ^{ème}	1	1	0
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	35/35 ^{ème}	2	2	0
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	C	35/35 ^{ème}	1	1	0
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	C	35/35 ^{ème}	4	4	0
Adjoint du patrimoine	C	35/35 ^{ème}	3	3	0

TOTAL**27****27****0**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20191212-
2019_12_D18-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 16 décembre 2019

Affiché le 16 décembre 2019

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE SPORTIVE Conseiller des activités physiques et sportives (A.P.S)	A	35/35 ^{ème}	1	1	0

TOTAL**1****1****0**

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE SÉCURITÉ Chef de service police municipale	B	35/35 ^{ème}	1	1	0
Brigadier-chef principal	C	35/35 ^{ème}	4	4	0

TOTAL**5****5****0**

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE SOCIALE Assistant socio-éducatif principal de 1 ^{ère} classe	A	35/35 ^{ème}	1	1	0

TOTAL**1****1****0****TOTAL GENERAL****98****98****0**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20191212-
2019_12_D18-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 16 décembre 2019
Affiché le 16 décembre 2019

Conseil municipal du 12 décembre 2019

II) EMPLOIS CONTRACTUELS NON PERMANENTS

EMPLOIS DES AGENTS CONTRACTUELS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif Budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
Remplacement saisonnier administratif	C	35/35 ^{ème}	1	0	1
Renfort saisonnier équipe culture week-end + saison haute	C	8,00/35 ^{ème}	2	1	1
Renfort adjoint technique (Conducteur de bus)	C	06,50/35 ^{ème}	1	1	0
Renfort saisonnier Tour de l'Horloge – saison haute	C	03/35 ^{ème}	1	0	1
Renfort saisonnier Tour de l'Horloge – Journées du patrimoine	C	14/35 ^{ème}	1	0	1
Contrat d'apprentissage	CDD de droit privé	35/35 ^{ème}	2	1	1
Contrat PEC	CDD de droit privé	20/35 ^{ème}	18	13	5

TOTAL**26****16****10****III) POSTES HORS STATUT SALARIE**

EMPLOIS NON PERMANENTS DES AGENTS CONTRACTUELS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif Budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
Stagiaire (durée de stage : 4 mois)	Statut étudiant	35/35 ^{ème}	1	0	1
Service civique	Volontariat	35/35 ^{ème}	2	0	2

TOTAL**3****0****3**

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le tableau des effectifs ainsi proposé qui prendra effet à compter du 12 décembre 2019.

Les crédits correspondants sont prévus au budget au chapitre 012, charges de personnel.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de Mme le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (29).

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20191212-
2019_12_D18-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 16 décembre 2019
Affiché le 16 décembre 2019

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.